

REPUBLIQUE FRANÇAISE

MURVIEL LES MONTPELLIER

Numéro SIRET : **21340179700013**

POSTE COMPTABLE : **TRESORERIE COURNONTERRAL**

M14

COMPTE ADMINISTRATIF

voté par nature

BUDGET : PRINCIPAL

ANNEE 2018

SOMMAIRE**I - Informations générales**

p.2 A - Informations statistiques, fiscales et financières

p.3 B - Modalités de vote du budget

II - Présentation générale du budget

p.4 A1 - Vue d'ensemble - Execution du budget et détail des restes à réaliser

p.6 A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres

p.7 A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres

p.9 B1 - Balance générale du budget - Dépenses

p.10 B2 - Balance générale du budget - Recettes

III - Vote du budget

p.11 A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses

p.14 A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes

p.16 B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses

p.18 B2 - Section d'investissement - Détail des recettes

p.19 B3 - Détail des chapitres d'opération d'équipement

IV - ANNEXES**Jointes****Sans Objet****A - Eléments du bilan**

p.20 A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie

p.21 A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette

p.23 A2.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux

A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours

A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture

A2.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement

A2.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N

A2.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme

A2.9 - Etat de la dette - Autres dettes

A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements

A4 - Etat des provisions

A5 - Etalement des provisions

A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses

A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes

A7.3.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonct.

A7.3.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Invest.

A7.4 - Détails pour certains services

A8 - Etat des charges transférées

A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers

A10.1 - Variation du patrimoine - Etat des entrées d'immobilisations (article R.2313-3 du CGCT)

A10.2 - Variation du patrimoine - Etat des sorties d'immobilisations (article R.2313-3 du CGCT)

A10.3 - Opérations liées aux cessions

A10.4 - Variation du patrimoine - Etat des entrées d'immobilisations (article L.300-5 du code de l'urbanisme)

A10.5 - Variation du patrimoine - Etat des sorties d'immobilisations (article L.300-5 du code de l'urbanisme)

A11 - Etat des travaux en régie

A12 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement

B1.2 - Calcul du ratio d'endettement

B1.3 - Etat des contrats de credit-bail

B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé

B1.5 - Etat des autres engagements donnés

B1.6 - Etat des engagements reçus

B1.7 - Liste des concours attribués à des tiers

B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents

B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents

B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale

C - Autres éléments d'informations

p.24 C1.1 - Etat du personnel

C1.2 - Actions de formation des élus

p.27 C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier

C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement

C3.2 - Liste des établissements publics créés

C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe

C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe

C3.5 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes

C3.6 - Identification des flux croisés

D - Décisions en matière des taux de contributions directes - Arrêté et signatures

p.28 D1 - Décisions en matière de taux de contributions directes

p.29 D2 - Arrêté et signatures

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

(1) Ne sont pas produites les annexes qui ne concernent pas la collectivité, ni au titre de l'exercice, ni au titre du détail des comptes du bilan. Dans ce cas, cochez la case « sans objet » correspondante. (Ne pas produire d'état néant)

Code INSEE

MURVIEL LES MONTPPELLIER
PRINCIPAL

I - INFORMATIONS GENERALES

INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES

I

A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	1 928
Nombre de résidences secondaires (article R.2313-1 <i>in fine</i>) :	18
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère : MONTPELLIER MEDITERRANEE METROPOLE	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
1 722 958,00	1 833 686,00	884,93	768,98

Informations financières - ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (Source DGCL) (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	789,81	608,00
2	Produits des impositions directes / population	411,79	329,00
3	Recettes réelles de fonctionnement / population	864,57	768,00
4	Dépenses d'équipement brut / population	85,59	283,00
5	Encours de la dette / population	538,52	627,00
6	DGF / population	69,98	183,00
7	Dépenses de personnel / Dépenses réelles de fonctionnement (2)	61,36%	42,60%
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital / recettes réelles de fonct. (2)	98,11	88,30
9	Dépenses d'équipement brut / Recettes réelles de fonctionnement (2)	9,90%	36,80%
10	Encours de la dette / Recettes réelles de fonctionnement (2)	62,29%	81,70%

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus. Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

MURVIEL LES MONTPELLIER - 34 - PRINCIPAL**I - INFORMATIONS GENERALES****I****MODALITES DE VOTE DU BUDGET****B****POUR MEMOIRE(1)**

I - L'Assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement,
- au niveau du chapitre pour la section d'investissement.
 - sans les chapitres "opérations d'équipement " de l'état III B 3.
 - sans vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement ".

III - Les provisions sont semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement).

(1) Rappeler les modalités relatives au vote du budget

MURVIEL LES MONTPELLIER - 34 - PRINCIPAL

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

VUE D'ENSEMBLE

A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES	RECETTES
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A 1 725 109,88	G 1 749 456,94
	Section d'investissement	B 583 363,66	H 322 784,36
		+	+
REPORTS DE L'EXERCICE 2017	Report en section de fonctionnement (002)	C (si déficit) 165 960,83	I (si excédent) 165 960,83
	Report en section d'investissement (001)	D (si déficit) 327 930,34	J (si excédent) 327 930,34
		=	=
TOTAL (réalisations + reports)		= A+B+C+D 2 308 473,54	= G+H+I+J 2 566 132,47
RESTES A REALISER A REPORTER EN 2019 (1)	Section de fonctionnement	E 0,00	K 0,00
	Section d'investissement	F 0,00	L 0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en 2019	= E+F 0,00	= K+L 0,00
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C+E 1 725 109,88	= G+I+K 1 915 417,77
	Section d'investissement	= B+D+F 583 363,66	= H+J+L 650 714,70
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F 2 308 473,54	= G+H+I+J+K+L 2 566 132,47

Envoyé en préfecture le 28/03/2019

Reçu en préfecture le 28/03/2019

Affiché le



ID : 034-213401797-20190321-21032019D06-DE

MURVIEL LES MONTPELLIER - 34 - PRINCIPAL

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

VUE D'ENSEMBLE

A1

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		E 0,00	K 0,00
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F 0,00	L 0,00

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R 2311-11 du CGCT).
Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R 2311-11 du CGCT).

MURVIEL LES MONTPELLIER - 34 - PRINCIPAL

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES

A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2017)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charg. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	291 081,78	291 043,98	0,00	0,00	37,80
012	Charges de personnel	936 249,82	934 371,65	0,00	0,00	1 878,17
014	Atténuations de produits	163 864,00	163 815,08	0,00	0,00	48,92
65	Autres charges gestion courante	102 346,81	94 014,37	0,00	0,00	8 332,44
Total des dépenses de gestion courante		1 493 542,41	1 483 245,08	0,00	0,00	10 297,33
66	Charges financières	40 000,00	39 404,93	0,00	0,00	595,07
67	Charges exceptionnelles	1 000,00	103,76	0,00	0,00	896,24
68	Dotations aux provisions (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues Fonct	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		1 534 542,41	1 522 753,77	0,00	0,00	11 788,64
023	Virement à la sect° d'investis (2)	142 579,42	0,00	0,00	0,00	
042	Opérations d'ordre entre section (2)	0,00	202 356,11	0,00	0,00	0,00
043	Op. ordre intérieur de section (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		142 579,42	202 356,11	0,00	0,00	0,00
TOTAL		1 677 121,83	1 725 109,88	0,00	0,00	0,00
Pour information		⁽³⁾				
D002 Déficit de fonctionnement reporté de 2017		0,00				

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2017)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	60 000,00	47 830,28	0,00	0,00	12 169,72
70	Produits des services	113 359,00	134 323,91	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	933 914,00	977 150,16	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	295 888,00	311 154,16	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits gestion courante	47 000,00	49 636,57	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion courante		1 450 161,00	1 520 095,08	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	61 000,00	146 803,95	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amort et provisions (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		1 511 161,00	1 666 899,03	0,00	0,00	0,00
042	Opérations d'ordre entre section (2)	0,00	82 557,91	0,00	0,00	0,00
043	Op. ordre intérieur de section (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		0,00	82 557,91	0,00	0,00	0,00
TOTAL		1 511 161,00	1 749 456,94	0,00	0,00	0,00
Pour information		⁽³⁾				
R002 Excédent de fonctionnement reporté de 2017		165 960,83				

(1) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(2) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(3) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté)

MURVIEL LES MONTPELLIER - 34 - PRINCIPAL

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES

A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2017)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	54 000,00	30 246,44	0,00	23 753,56
204	Subventions d'équipement versées	195 000,00	159 366,59	0,00	35 633,41
21	Immobilisations corporelles	85 000,00	78 770,23	0,00	6 229,77
22	Immos reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	199 794,76	55 992,12	0,00	143 802,64
Total des dépenses d'équipement		533 794,76	324 375,38	0,00	209 419,38
10	Dotations Fonds divers Réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	6 615,00	0,00	0,00	6 615,00
16	Remboursement d'emprunts	112 700,00	112 622,77	0,00	77,23
18	Compte de liaison (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances ratta	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immos financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues Invest	40 000,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		159 315,00	112 622,77	0,00	46 692,23
45..	Total des opé. pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		693 109,76	436 998,15	0,00	256 111,61
040	Opérations d'ordre entre sections (1)	0,00	82 557,91	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (1)	63 828,00	63 807,60	0,00	20,40
Total des dépenses d'ordre d'investissement		63 828,00	146 365,51	0,00	0,00
TOTAL		756 937,76	583 363,66	0,00	173 574,10
Pour information		⁽³⁾			
D001 Solde d'exécution négatif reporté de 2017		0,00			

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2017)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	69 600,00	11 650,80	0,00	57 949,20
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	120 000,00	0,00	0,00	120 000,00
22	Immos reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		189 600,00	11 650,80	0,00	177 949,20
10	Dotations Fonds divers Réserves (hors 1068)	33 000,00	44 610,85	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	359,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances ratta	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immos financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		33 000,00	44 969,85	0,00	0,00
45..	Total des opé. pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		222 600,00	56 620,65	0,00	165 979,35
021	Virement de la section de fonct. (1)	142 579,42	0,00	0,00	0,00
040	Opérations d'ordre entre sections (1)	0,00	202 356,11	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (1)	63 828,00	63 807,60	0,00	20,40
Total des recettes d'ordre d'investissement		206 407,42	266 163,71	0,00	0,00
TOTAL		429 007,42	322 784,36	0,00	106 223,06
Pour information		⁽³⁾			
R001 Solde d'exécution positif reporté de 2017		327 930,34			

Envoyé en préfecture le 28/03/2019

Reçu en préfecture le 28/03/2019

Affiché le

SLO

CA 2018

ID : 034-213401797-20190321-21032019D06-DE

MURVIEL LES MONTPELLIER - 34 - PRINCIPAL

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES

A3

(1) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043

(2) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté)

(3) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

MURVIEL LES MONTPELLIER - 34 - PRINCIPAL

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

BALANCE GENERALE DU BUDGET

B1

1 - Mandats émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	291 043,98	0,00	291 043,98
012	Charges de personnel	934 371,65	0,00	934 371,65
014	Atténuations de produits	163 815,08	0,00	163 815,08
65	Autres charges gestion courante	94 014,37	0,00	94 014,37
66	Charges financières	39 404,93	0,00	39 404,93
67	Charges exceptionnelles	103,76	202 356,11	202 459,87
68	Dotations aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
Dépenses de fonctionnement - Total		1 522 753,77	202 356,11	1 725 109,88
Pour information				0,00
D 002 Déficit de fonctionnement reporté de 2017				0,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Remboursement d'emprunts (sauf 1688 non bud.)	112 622,77	0,00	112 622,77
18	Compte de liaison	(8) 0,00	0,00	0,00
19	Differences sur réalisations d'immobilisations	0,00	82 557,91	82 557,91
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	30 246,44	0,00	30 246,44
204	Subventions d'équipements versés	159 366,59	0,00	159 366,59
21	Immobilisations corporelles (6)	78 770,23	63 807,60	142 577,83
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	55 992,12	0,00	55 992,12
26	Particip. et créances rattachées à des particip.	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
45..	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
3..	Stocks	0,00	0,00	0,00
Dépenses d'investissement - Total		436 998,15	146 365,51	583 363,66
Pour information				0,00
D 001 Solde d'exécution négatif reporté de 2017				0,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires ;

(2) Voir liste des opérations d'ordre ;

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié ;

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants ;

(5) Si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires ;

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement » ;

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9) ;

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

MURVIEL LES MONTPELLIER - 34 - PRINCIPAL

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

BALANCE GENERALE DU BUDGET

B2

2 – Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	47 830,28	0,00	47 830,28
70	Produits des services	134 323,91	0,00	134 323,91
73	Impôts et taxes	977 150,16	0,00	977 150,16
74	Dotations et participations	311 154,16	0,00	311 154,16
75	Autres produits gestion courante	49 636,57	0,00	49 636,57
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits Exceptionnels	146 803,95	82 557,91	229 361,86
78	Reprises sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
Recettes de fonctionnement - Total		1 666 899,03	82 557,91	1 749 456,94
Pour information				
R 002 Excédent de fonctionnement reporté de 2017				165 960,83

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	44 610,85	0,00	44 610,85
13	Subventions d'investissement	11 650,80	0,00	11 650,80
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non bud.)	359,00	0,00	359,00
18	Compte de liaison	(8) 0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)(5)	0,00	63 807,60	63 807,60
204	Subventions d'équipements versés	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	202 356,11	202 356,11
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (5)	0,00	0,00	0,00
26	Particip. et créances rattachées à des particip.	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
45.	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
3..	Stocks	0,00	0,00	0,00
Recettes d'investissement - Total		56 620,65	266 163,71	322 784,36
Pour information				
R 001 Solde d'exécution positif reporté de 2017				327 930,34

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

MURVIEL LES MONTPELLIER - 34 - PRINCIPAL

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2017)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	291 081,78	291 043,98	0,00	0,00	37,80
6042	Achat presta° service sauf terra	70 000,00	68 936,69	0,00	0,00	1 063,31
60611	Eau & assainissement	6 693,03	7 188,47	0,00	0,00	0,00
60612	Energie-électricité	21 541,07	20 563,05	0,00	0,00	978,02
60621	Combustibles	8 480,80	10 885,94	0,00	0,00	0,00
60622	Carburants	4 000,00	4 693,41	0,00	0,00	0,00
60623	Alimentation	2 000,00	1 261,55	0,00	0,00	738,45
60631	Fournitures d'entretien	4 500,00	4 779,19	0,00	0,00	0,00
60632	F. de petit équipement	14 000,00	11 782,78	0,00	0,00	2 217,22
60636	Vêtements de travail	2 500,00	2 479,08	0,00	0,00	20,92
6064	Fournitures administratives	3 800,00	1 243,53	0,00	0,00	2 556,47
6065	Livres,disques,cassettes	4 280,00	2 978,00	0,00	0,00	1 302,00
6067	Fournitures scolaires	12 605,00	10 652,35	0,00	0,00	1 952,65
6068	Autres matières & fournitures	7 000,00	245,71	0,00	0,00	6 754,29
6078	Autres marchandises	5 600,00	9 961,67	0,00	0,00	0,00
611	Contrats prestations services	1 000,00	500,00	0,00	0,00	500,00
6135	Locations mobilières	25 300,00	24 290,02	0,00	0,00	1 009,98
615221	Bâtiments publics	2 000,00	1 587,17	0,00	0,00	412,83
615231	Voirie	500,00	3 133,48	0,00	0,00	0,00
61551	Entretien matériel roulant	3 000,00	3 064,27	0,00	0,00	0,00
6156	Maintenance	12 500,00	16 901,95	0,00	0,00	0,00
6161	Assurance multirisque	15 151,00	13 683,99	0,00	0,00	1 467,01
6182	Doc. générale et Technique	1 100,00	1 048,40	0,00	0,00	51,60
6184	Versements à des organ.form.	5 000,00	2 459,00	0,00	0,00	2 541,00
6188	Autres frais divers	200,00	57,00	0,00	0,00	143,00
6225	Indemn. comptable,régisseur	1 100,00	1 310,59	0,00	0,00	0,00
6226	Honoraires	3 000,00	1 419,91	0,00	0,00	1 580,09
6227	Frais d'actes,de contentieux	6 500,00	6 960,00	0,00	0,00	0,00
6231	Annonces et insertions	300,00	289,20	0,00	0,00	10,80
6232	Fêtes et cérémonies	10 000,00	13 869,06	0,00	0,00	0,00
6236	Catalogues et imprimés	5 529,42	4 980,80	0,00	0,00	548,62
6237	Publications	0,00	61,88	0,00	0,00	0,00
6238	Frais divers de publicité	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00
6247	Transp.collectifs	6 500,00	4 303,20	0,00	0,00	2 196,80
6256	Missions	500,00	1 940,26	0,00	0,00	0,00
6261	Frais d'affranchissement	3 484,50	2 679,62	0,00	0,00	804,88
6262	Frais de télécommunication	11 000,00	12 766,38	0,00	0,00	0,00
627	Services bancaires et assimilé	95,00	106,13	0,00	0,00	0,00
62876	Remb au GFP de rattachement	0,00	67,68	0,00	0,00	0,00
6288	Autres services extérieurs	3 500,00	9 602,57	0,00	0,00	0,00
63512	Taxes foncières	6 321,96	6 310,00	0,00	0,00	11,96

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(3) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(5) Dont 675 et 676.

(6) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

MURVIEL LES MONTPELLIER - 34 - PRINCIPAL

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2017)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
012	Charges de personnel	936 249,82	934 371,65	0,00	0,00	1 878,17
6218	Autre personnel extérieur	1 496,00	1 210,03	0,00	0,00	285,97
6331	Versement de transport	10 656,03	11 067,88	0,00	0,00	0,00
6332	Cotisations au FNAL	2 664,01	2 766,17	0,00	0,00	0,00
6336	Cotisation CNG,CG de la FPT	8 402,00	8 631,15	0,00	0,00	0,00
6338	Autres impôts & taxes	1 727,61	1 659,85	0,00	0,00	67,76
6411	Personnel titulaire	452 259,54	465 539,41	0,00	0,00	0,00
6413	Personnel non titulaire	170 350,02	140 779,14	0,00	0,00	29 570,88
64131	REMUNERATIONS	1 107,95	1 261,63	0,00	0,00	0,00
64162	Emplois d'avenir	11 165,64	0,00	0,00	0,00	11 165,64
64168	Autres	0,00	24 333,95	0,00	0,00	0,00
6451	Cotisations à l'URSSAF	87 626,78	101 906,08	0,00	0,00	0,00
6453	Cotisations caisses retraite	135 819,45	134 259,85	0,00	0,00	1 559,60
6454	Cotisations ASSEDIC	10 021,71	7 888,26	0,00	0,00	2 133,45
6455	Cotisations Assurances Personnel	30 000,00	19 989,37	0,00	0,00	10 010,63
6458	Cotisations autres organismes	7 000,00	7 026,05	0,00	0,00	0,00
6475	Médecine du travail	900,00	1 684,83	0,00	0,00	0,00
6478	Autres charges sociales	5 053,08	4 368,00	0,00	0,00	685,08
014	Atténuations de produits	163 864,00	163 815,08	0,00	0,00	48,92
739211	Attributions de compensation	163 864,00	163 815,08	0,00	0,00	48,92
65	Autres charges gestion courante	102 346,81	94 014,37	0,00	0,00	8 332,44
6531	Indemnités élus	37 529,69	30 255,60	0,00	0,00	7 274,09
6533	Cotisations retraite élus	1 575,80	1 283,76	0,00	0,00	292,04
6534	Cot.séc. sociale part patr. élus	375,72	0,00	0,00	0,00	375,72
6535	Formation élus	0,00	306,00	0,00	0,00	0,00
65548	Autres contributions	2 938,60	2 899,83	0,00	0,00	38,77
6558	Autres dépenses obligatoires	4 500,00	3 842,18	0,00	0,00	657,82
657362	CCAS	5 000,00	5 000,00	0,00	0,00	0,00
6574	Subv. fonct. person. droit privé	50 427,00	50 427,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)		1 493 542,41	1 483 245,08	0,00	0,00	10 297,33
66	Charges financières (b)	40 000,00	39 404,93	0,00	0,00	595,07
66111	Intérêts réglés à l'échéance	40 000,00	39 404,93	0,00	0,00	595,07
67	Charges exceptionnelles (c)	1 000,00	103,76	0,00	0,00	896,24
6718	Autres charges exceptionnelles	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
673	Titres annulés (exerc.antér.)	0,00	103,76	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions (d)(3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues Fonct (e)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e		1 534 542,41	1 522 753,77	0,00	0,00	11 788,64

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(3) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(5) Dont 675 et 676.

(6) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

MURVIEL LES MONTPELLIER - 34 - PRINCIPAL

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2017)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
023	Virement à la sect° d'investis.	142 579,42	0,00	0,00	0,00	
042	Opérations d'ordre entre section (4)(5)(6)	0,00	202 356,11	0,00	0,00	0,00
675	Valeur comptable immob. cédées	0,00	202 356,11	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		142 579,42	202 356,11	0,00	0,00	0,00
043	Op. ordre intérieur de section (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		142 579,42	202 356,11	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		1 677 121,83	1 725 109,88	0,00	0,00	0,00
Pour information		0,00				
D 002 Déficit de fonctionnement reporté de 2017						

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (2)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant de l'exercice 2017	0,00
= Différence ICNE 2018 - ICNE 2017	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement

(2) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(3) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(4) Cf définition du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(5) Dont 675 et 676

(6) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié

MURVIEL LES MONTPELLIER - 34 - PRINCIPAL

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES

A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2017)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	60 000,00	47 830,28	0,00	0,00	12 169,72
6419	Remb. rémunérations de personnel	60 000,00	47 485,89	0,00	0,00	12 514,11
6459	Remb. sur charges de Sécu.	0,00	344,39	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services	113 359,00	134 323,91	0,00	0,00	0,00
70311	Concessions dans les cimetières	3 330,00	3 734,00	0,00	0,00	0,00
70321	Droit stationnement voie publiq	629,00	997,00	0,00	0,00	0,00
70388	Autres redevances et recettes	500,00	1 057,00	0,00	0,00	0,00
7062	Redev. services à car. culturel	900,00	2 000,50	0,00	0,00	0,00
7066	Redev. services à car. social	36 000,00	33 336,46	0,00	0,00	2 663,54
7067	Red. serv. périscolaires et ens.	72 000,00	90 961,94	0,00	0,00	0,00
70876	Remb. par le GFP	0,00	2 237,01	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	933 914,00	977 150,16	0,00	0,00	0,00
73111	Taxes foncières et d'habitation	781 914,00	793 923,00	0,00	0,00	0,00
7318	Autres impôts locaux ou assimilé	0,00	3 377,00	0,00	0,00	0,00
73223	FPIC Fonds national de péréquat°	26 000,00	25 855,00	0,00	0,00	145,00
7328	Autres fiscalités reversées	30 000,00	42 478,00	0,00	0,00	0,00
7343	Taxes sur les pylones électri.	22 000,00	23 681,00	0,00	0,00	0,00
7351	Taxe conso finale électricité	27 000,00	22 154,79	0,00	0,00	4 845,21
7381	Taxe add. droits de mutation	47 000,00	65 681,37	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	295 888,00	311 154,16	0,00	0,00	0,00
7411	Dotation forfaitaire	102 888,00	102 528,00	0,00	0,00	360,00
74121	Dot Solidarité rurale	28 000,00	32 400,00	0,00	0,00	0,00
74718	Autres	5 000,00	6 400,00	0,00	0,00	0,00
7478	Autres organismes	160 000,00	169 586,48	0,00	0,00	0,00
748	Autres attribut° et participat°	0,00	239,68	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits gestion courante	47 000,00	49 636,57	0,00	0,00	0,00
752	Revenus des immeubles	45 000,00	46 605,71	0,00	0,00	0,00
7588	Autres prod. div gest° courante	2 000,00	3 030,86	0,00	0,00	0,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = (70+73+74+75+013)		1 450 161,00	1 520 095,08	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	61 000,00	146 803,95	0,00	0,00	0,00
7711	Dédits et pénalités perçus	26 000,00	27 000,00	0,00	0,00	0,00
7718	Autres produits except. gestion	0,00	5,75	0,00	0,00	0,00
775	Produits des cessions d'immob.	0,00	119 798,20	0,00	0,00	0,00
7788	Produits exceptionnels divers	35 000,00	0,00	0,00	0,00	35 000,00
78	Reprise sur amort et provisions (d) (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		1 511 161,00	1 666 899,03	0,00	0,00	0,00
042	Opérations d'ordre entre section (3)(4)(5)	0,00	82 557,91	0,00	0,00	0,00
776	Dif. réal. reprise au resultat	0,00	82 557,91	0,00	0,00	0,00
043	Op. ordre intérieur de section (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		0,00	82 557,91	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		1 511 161,00	1 749 456,94	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(3) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.

(4) Dont 776

(5) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

MURVIEL LES MONTPELLIER - 34 - PRINCIPAL**III - VOTE DU BUDGET****III****SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES****A2****Pour information****R 002 Excédent de fonctionnement reporté de 2017****165 960,83****Détail du calcul des ICNE au compte 7622**

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant de l'exercice 2017	0,00
= Différence ICNE 2018 - ICNE 2017	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(3) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.

(4) Dont 776

(5) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

MURVIEL LES MONTPELLIER - 34 - PRINCIPAL

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES

B1

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2017)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0.00	0,00	0,00	0.00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	54 000.00	30 246,44	0,00	23 753.56
2031	Frais d'études	54 000.00	29 372,36	0,00	24 627.64
2033	Frais insertion	0.00	874,08	0,00	0.00
204	Subventions d'équipement versées (sauf opérations)	195 000.00	159 366,59	0,00	35 633.41
2041511	GFP rat : Biens mobiliers	195 000.00	135 953,59	0,00	59 046.41
2046	Attrib. de compensation d'inv.	0.00	23 413,00	0,00	0.00
21	Immobilisations corporelles (sauf opérations)	85 000.00	78 770,23	0,00	6 229.77
2128	Autres agenc. et aménag.	0.00	2 924,15	0,00	0.00
21311	Hôtel de ville	0.00	1 112,27	0,00	0.00
21312	Bâtiments scolaires	0.00	8 601,54	0,00	0.00
21316	Equipements de cimetière	0.00	3 360,00	0,00	0.00
21318	Autres bâtiments publics	0.00	2 708,08	0,00	0.00
2132	Immeubles de rapport	0.00	150,09	0,00	0.00
2135	Instal. gén. agenc. aména. cons	55 000.00	6 403,22	0,00	48 596.78
21534	Réseaux d'électrification	0.00	832,64	0,00	0.00
21538	Autres réseaux	0.00	6 928,80	0,00	0.00
21568	Autre matériel et outillage	0.00	14 630,76	0,00	0.00
2158	Autres matériels & outillage	0.00	909,00	0,00	0.00
21757	Matériel et outillage de voirie	0.00	840,00	0,00	0.00
2181	Installat° gén. agenc. divers	30 000.00	13 474,32	0,00	16 525.68
2183	Matériel de bureau et info.	0.00	15 060,36	0,00	0.00
2188	Autres immo corporelles	0.00	835,00	0,00	0.00
22	Immos reçues en affectation (sauf opérations)	0.00	0,00	0,00	0.00
23	Immobilisations en cours (sauf opérations)	199 794.76	55 992,12	0,00	143 802.64
2313	Immos en cours-constructions	228 294.76	45 516,83	0,00	182 777.93
2315	Immos en cours-inst.techn.	-28 500.00	10 475,29	0,00	0.00
Total des dépenses d'équipement		533 794.76	324 375,38	0,00	209 419.38
10	Dotations Fonds divers Réserves	0.00	0,00	0,00	0.00
13	Subventions d'investissement	6 615.00	0,00	0,00	6 615.00
1321	Etat & établ.nationaux	6 615.00	0,00	0,00	6 615.00
16	Remboursement d'emprunts	112 700.00	112 622,77	0,00	77.23
1641	Emprunts en euros	86 700.00	86 622,77	0,00	77.23
165	Dépôts et cautionnements reçus	26 000.00	26 000,00	0,00	0.00
18	Compte de liaison	0.00	0,00	0,00	0.00
26	Participations et créances ratta	0.00	0,00	0,00	0.00
27	Autres immos financières	0.00	0,00	0,00	0.00
020	Dépenses imprévues Invest	40 000.00	0,00	0,00	
Total des dépenses financières		159 315.00	112 622,77	0,00	46 692.23
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0.00	0,00	0,00	0.00
TOTAL DEPENSES REELLES		693 109.76	436 998,15	0,00	256 111.61
040	Opérations d'ordre entre section (4)	0.00	82 557,91	0,00	0.00
	Charges transférées (6)	0.00	82 557,91	0,00	0.00
192	Plus/moins value cession d'immo	0.00	82 557,91	0,00	0.00
041	Opérations patrimoniales (7)	63 828.00	63 807,60	0,00	20.40
165	Dépôts et cautionnements reçus	0.00	0,00	0,00	0.00
21318	Autres bâtiments publics	63 828.00	63 807,60	0,00	20.40
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		63 828.00	146 365,51	0,00	0.00

MURVIEL LES MONTPELLIER - 34 - PRINCIPAL**III - VOTE DU BUDGET****III****SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES****B1**

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	756 937.76	583 363,66	0,00	173 574.10
Pour information D001 Solde d'exécution négatif reporté de 2017		0,00		

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(3) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définitions du chapitre d'opérations d'ordre, *DI 040=RF 042*.

(5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Dont 192.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041=RI 041*.

MURVIEL LES MONTPELLIER - 34 - PRINCIPAL

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES

B2

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2017)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0.00	0,00	0,00	0.00
13	Subventions d'investissement	69 600.00	11 650,80	0,00	57 949.20
1311	Subv.équip.transf.état & EN	0.00	250,00	0,00	0.00
1321	Etat & établ.nationaux	30 000.00	2 000,80	0,00	27 999.20
1322	Régions	30 000.00	0,00	0,00	30 000.00
1323	Départements	9 600.00	9 400,00	0,00	200.00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0.00	0,00	0,00	0.00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0.00	0,00	0,00	0.00
204	Subventions d'équipement versées	0.00	0,00	0,00	0.00
21	Immobilisations corporelles	120 000.00	0,00	0,00	120 000.00
21318	Autres bâtiments publics	120 000.00	0,00	0,00	120 000.00
22	Immos reçues en affectation	0.00	0,00	0,00	0.00
23	Immobilisations en cours	0.00	0,00	0,00	0.00
Total des recettes d'équipement		189 600.00	11 650,80	0,00	177 949.20
10	Dotations Fonds divers Réserves	33 000.00	44 610,85	0,00	0.00
10222	FCTVA	30 000.00	39 757,76	0,00	0.00
10226	Taxe d'aménagement	3 000.00	4 853,09	0,00	0.00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0.00	359,00	0,00	0.00
18	Compte de liaison	0.00	0,00	0,00	0.00
26	Participations et créances ratta	0.00	0,00	0,00	0.00
27	Autres immos financières	0.00	0,00	0,00	0.00
024	Produits des cessions	0.00	0,00	0,00	0.00
Total des recettes financières		33 000.00	44 969,85	0,00	0.00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0.00	0,00	0,00	0.00
TOTAL DES RECETTES REELLES		222 600.00	56 620,65	0,00	165 979.35
021	Virement de la section de fonct.	142 579.42	0,00	0,00	0.00
040	Opérations d'ordre entre section (3)(4)	0.00	202 356,11	0,00	0.00
21318	Autres bâtiments publics	0.00	0,00	0,00	0.00
2132	Immeubles de rapport	0.00	202 356,11	0,00	0.00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		142 579.42	202 356,11	0,00	0.00
041	Opérations patrimoniales (5)	63 828.00	63 807,60	0,00	20.40
2031	Frais d'études	1 920.00	61 763,42	0,00	0.00
2033	Frais insertion	61 908.00	2 044,18	0,00	59 863.82
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		206 407.42	266 163,71	0,00	0.00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		429 007.42	322 784,36	0,00	106 223.06
Pour information R001 Solde d'exécution positif reporté de 2017		327 930,34			

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

MURVIEL LES MONTPELLIER - 34 - PRINCIPAL

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° ... LIBELLE : ...

POUR VOTE (Chapitre)

POUR INFORMATION

Art. (1)	Libellé (1)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP +DM + RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (2)
	DEPENSES	0,00	^A 0,00	0,00	0,00	^B 0,00

RECKETTES (répartition) (Pour information)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
	Crédits ouverts (BP +DM + RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (2)
TOTAL RECETTES AFFECTEES	0,00	^C 0,00	0,00	0,00	^D 0,00

Solde du financement (3)	Pour l'exercice	En cumulé
Recettes - Dépenses	C-A	D-B

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement

(2) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(3) Indiquer le signe algébrique.

MURVIEL LES MONTPELLIER - 34 - PRINCIPAL	CA	2018
---	-----------	-------------

IV - ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE	IV
CREDITS DE TRESORERIE (1)	A2.1

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N	Montant des remboursements N		Encours restant dû au 31/12/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
519 Crédits de trésorerie (Total)						

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66118

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166)

A2.2

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembt	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des rembourse- ments (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actua- riel					
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					1 692 463,44									
1641 Emprunts en euros (total)					1 692 463,44									
0021392/001	DEXIA CLF	07/06/1999	07/06/1999	01/03/2002	82 749,24	F		4,87	4,87		A	P	O	A-1
560885016	CREDIT AGRICOLE MAURIN	12/07/2000	12/07/2000	15/06/2002	185 308,12	F		5,87	5,87		A	P	O	A-1
884889012PR	CREDIT AGRICOLE MAURIN	25/04/2003	22/05/2003	25/04/2015	114 336,76	V	EURIBOR	0,866	0,866		A	P	O	A-1
ALR200110507	CAISSE D EPARGNE	14/03/2003	02/05/2003	25/04/2003	114 336,00	F		2,71	2,71		A	P	O	A-1
ALR200311915	CAISSE D EPARGNE	17/10/2003	25/07/2003	25/07/2004	28 252,92	F		4,6	4,6		A	P	O	A-1
037165014PR	CREDIT AGRICOLE MAURIN	15/11/2004	09/12/2004	15/04/2005	17 480,50	F		4,27	4,27		T	P	O	A-1
01KMWAO19PR	CREDIT AGRICOLE MAURIN	06/06/2008	17/06/2008	31/03/2009	300 000,00	F		4,86	4,86		A	P	O	A-1
02J7ZQ018PR	CREDIT AGRICOLE MAURIN	28/03/2012	20/04/2012	31/07/2012	400 000,00	F		4,63	4,63		T	P	O	A-1
8160920	CAISSE D EPARGNE	13/04/2012	21/05/2012	25/08/2012	200 000,00	F		4,7	4,7		T	P	O	A-1
5211615	CAISSE D EPARGNE	22/12/2017	22/12/2017	25/03/2018	250 000,00	F		1,82	1,82		T	P	N	A-1
Total général					1 692 463,44									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois)

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre

(7) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine Exemple A-1 (cf la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales)

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166) (suite)
A2.2

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant du au 31/12/2018	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuités de l'exercice			ICNE de l'exercice	
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau du taux d'intérêt au 31/12/2018 (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)		
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)													
1641 Emprunts en euros (total)													
0021392/001				951 644,41					86 622,77	39 404,93	0,00	0,00	0,00
560885016	N			6 681,73	1,00	F	4,87	6 371,48	635,69	0,00	0,00	0,00	0,00
884889012PR	N			30 194,34	2,00	F	5,87	13 853,48	2 585,61	0,00	0,00	0,00	0,00
ALR200110507	N			26 535,25	5,00	V	EURIBOR	0,868	6 541,61	70,97	0,00	0,00	0,00
ALR200311915	N			34 522,09	4,00	F		2,71	6 369,53	1 123,97	0,00	0,00	0,00
037165014PR	N			2 421,86	1,00	F		4,6	2 315,28	217,91	0,00	0,00	0,00
01KMWVA019PR	N			0,14	0,00	F		4,27	1 643,36	44,09	0,00	0,00	0,00
02J7ZQ018PR	N			150 000,00	10,00	F		4,86	15 000,00	8 019,00	0,00	0,00	0,00
8160920	N			307 661,70	13,00	F		4,63	16 064,48	14 712,28	0,00	0,00	0,00
5211615	N			154 089,23	13,00	F		4,7	8 001,62	7 478,62	0,00	0,00	0,00
	N			239 538,07	19,00	F		1,82	10 461,93	4 516,79	0,00	0,00	0,00
Total général				951 644,41					86 622,77	39 404,93	0,00	0,00	0,00

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (Hors A1)

A2.3

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/2018 (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/2018 (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
TOTAL A		0,00	0,00									0,00	0,00	0,00 %
Barrière simple B														
Option d'échange C														
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé														
Multiplicateur jusqu'à 5														
Autres types de structures F														
TOTAL GENERAL		0,00	0,00									0,00	0,00	0,00 %

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à couvrir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : Indiquer le montant de l'indemnité contractuelle ce remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou, le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre de contrat initial et complabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et complabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et complabilisés au 768.

IV - ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2018

IV

C1.1

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		6	0	6	6	0	6
Attaché Territorial	A	1	0	1	1	0	1
Rédacteur principal 1° cl.	B	1	0	1	1	0	1
Adjoint administratif	C	1	0	1	1	0	1
Adjoint administratif ppal 1° cl	C	1	0	1	1	0	1
Adjoint administratif ppal 2° cl	C	2	0	2	2	0	2
FILIERE TECHNIQUE (c)		5	0,8	5,8	5,8	2	7,8
Adjoint technique	C	3	0,8	3,8	3,8	0	3,8
Adjoint technique ppal 1° cl	C	1	0	1	1	0	1
Adjoint technique ppal 2° cl	C	1	0	1	1	0	1
AGENT DE CANTINE	C	0	0	0	0	1	1
AGENT D'ENTRETIEN	C	0	0	0	0	1	1
FILIERE SOCIALE (d)		2	1	3	1,8	0	1,8
Agent spéc. ppal 2cl écoles mat.	C	2	1	3	1,8	0	1,8
FILIERE CULTURELLE (h)		1,4	0,4	1,8	1,4	0	1,4
Adjoint du patrimoine	C	0,4	0,4	0,8	0,4	0	0,4
Adjoint du patrimoine ppal 2° cl	C	1	0	1	1	0	1
FILIERE ANIMATION (i)		4,6	0,6	5,2	4,6	6	10,6
Adjoint d'animation	C	4,6	0,6	5,2	4,6	0	4,6
ANIMATEURS	C	0	0	0	0	6	6
FILIERE POLICE (j)		1	0	1	1	0	1
Brigadier	C	1	0	1	1	0	1
TOTAL GENERAL (b+c+d+e+f+g+h+i+j+k)		20	2,8	22,8	20,6	8	28,6

Envoyé en préfecture le 28/03/2019

Reçu en préfecture le 28/03/2019

Affiché le 03/04/2019
ID : 034-213401797-20190321-21032019D06-DE

MURVIEL LES MONTPELLIER - 34 - PRINCIPAL	CA	2018
---	-----------	-------------

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2018	C1.1

- (1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR/INT/B/95/00102/C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.
- (2) Catégories : A, B ou C.
- (3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante : les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.
- (4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT) : le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :
 ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année
 Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100%) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent toute l'année correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6/12).
 présente la moitié de l'année (ex. CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6/12).
- (5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, * emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 etc.

MURVIEL LES MONTPELLIER - 34 - PRINCIPAL

CA 2018

IV - ANNEXES

IV

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2018

C1.1

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/2018	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agent occupant un emploi permanent (6)						
ANIMATEURS	C	ANIM	325		3-b	CDD
AGENT DE CANTINE	C	TECH	325		3-1	CDD
AGENT D'ENTRETIEN	C	TECH	325		3-1	CDD
TOTAL GENERAL						

(1) CATEGORIES : A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif
 TECH : Technique
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain)
 S : Social
 MS : Médico-social
 MT : Médico-technique
 SP : Sportif
 CULT : Culturel
 ANIM : Animation
 PMI : Police
 OTR : missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
 3-a° : article 3, 1^{ère} alinéa : accroissement temporaire d'activité
 3-b : article 3, 2^{ème} alinéa : accroissement saisonnier d'activité
 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...)
 3-2 : vacance temporaire d'un emploi
 3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes
 3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient
 3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil
 3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %
 3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.

3-4 : article 21 de la loi n°2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C
 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets
 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus
 A : autres (préciser)

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés "Autres" et feront l'objet d'une précision (ex : "contrats aidés").

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 3-3-3, 3-3-3-3, 3-3-3-3 et 47 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n°2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

Envoyé en préfecture le 28/03/2019
 Reçu en préfecture le 28/03/2019
 Affiché le 
 ID : 034-213401797-20190321-21032019D06-DE

MURVIEL LES MONTPELLIER - 34 - PRINCIPAL

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)	C2

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à
Toute personne a le droit de demander communication.

La nature de l'engagement (1)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<u>Délégation de service public</u> (2)				
<u>Détention d'une part du capital</u>				
<u>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</u>				
<u>Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50% du produit figurant au compte de résultat de l'organisme</u>				
Autres				

(1) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif);
(2) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée ...)

Envoyé en préfecture le 28/03/2019

Reçu en préfecture le 28/03/2019

Affiché le

SLO

ID : 034-213401797-20190321-21032019D06-DE

Code INSEE

**MURVIEL LES MONTPELLIER
PRINCIPAL**

Liste des subventions accordées aux associations et fondations

Nom du bénéficiaire	Montant de la subvention	Montant du prêt	Montant de la garantie	Avantages en nature
Associations				
ACT'OM	250.00	0.00	0.00	
ART MIXTE	3 000.00	0.00	0.00	
CLUB DES AINES	400.00	0.00	0.00	
COMITE DES FETE DE MURVIEL LES MTP	3 200.00	0.00	0.00	
ECOLE DES CHATS	200.00	0.00	0.00	
GRAHM	300.00	0.00	0.00	
GYMNASTIQUE DE MURVIEL LES MTP	400.00	0.00	0.00	
INTERNOTE ECOLE DE MUSIQUE	3 000.00	0.00	0.00	
LES CABRIOLES	37 612.00	0.00	0.00	
LES CHASSEURS DE MURVIEL LES MONTPE	400.00	0.00	0.00	
LEZARD'U	1 000.00	0.00	0.00	
OCCE 34 COOPERATIVE SCOLAIRE ECOLE I	665.00	0.00	0.00	
TOTAL GENERAL	50 427,00	0.00	0.00	

MURVIEL LES MONTELLIER - 34 - PRINCIPAL**IV - ANNEXES****IV****DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES****D1**

Libellés	Bases notifiées	Variation des bases / 2017 (%)	Taux appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%)	Variation de taux / 2017 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit / 2017 (%)
Taxe d'habitation	2 748 973,00	1,810	15,860	0,000	435 987,12	1,810
Taxe foncière sur les propriétés bâties	1 753 883,00	1,730	19,370	0,000	339 727,14	1,730
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	25 608,00	16,400	70,500	0,000	18 053,64	16,400
Cotisation foncière des entreprises	0,00	0,000	0,000	0,000	0,00	0,000
TOTAL	4 528 464,00	1,850			793 767,89	2,070

Envoyé en préfecture le 28/03/2019

Reçu en préfecture le 28/03/2019

Affiché le

SLO
CA 2018

ID : 034-213401797-20190321-21032019D06-DE

MURVIEL LES MONTPELLIER - 34 - PRINCIPAL

IV - ANNEXES

IV

ARRETE ET SIGNATURES

D2

Présenté par le Maire,
A MURVIEL LES MONTPELLIER, le 21/03/2019
Le Maire,



Délibéré par le Conseil Municipal, réuni en session ORDINAIRE.
A MURVIEL LES MONTPELLIER, le 21/03/2019

Les membres du Conseil Municipal,

Nombre de membres en exercice :

19

Nombre de membres présents :

15

Nombre de suffrages exprimés :

14

VOTES : Pour :

14

Contre :

0

Abstention :

0

Date de convocation : 15/03/2019

Alain VALETTE-VIALLARD	
Anne GIMENEZ	
Béatrice PONSICH	
Béatrice TAIONI KLOSTER	
Cécile CORCINOS	
Claudine MOYANNE	PROCURATION
François DEHISSI	
Françoise HASARD	
Gilles CHICAUD	
Jean Paul MASSAT	
Laurence ROUSSEAU	
Laurent MAYOUX	
Laurent MOULIN	

Envoyé en préfecture le 28/03/2019

Reçu en préfecture le 28/03/2019

Affiché le

SLO
CA 2018

ID : 034-213401797-20190321-21032019D06-DE




MURVIEL LES MONTPELLIER - 34 - PRINCIPAL

IV - ANNEXES

IV

ARRETE ET SIGNATURES

D2

Mylène JULIE	
Romain DELOUSTAL	
Serge BOULET	
Sylvie EMILE	
Yohann SERVIGNAT	

Certifié exécutoire par le Maire, compte tenu de la transmission en préfecture, le 25/03/2019 et de la publication le 25/03/2019.

A MURVIEL LES MONTPELLIER, le 25/03/2019

